



Y 0112-15

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



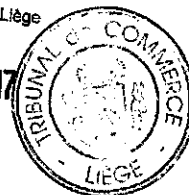
17016070

de

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

17 JAN. 2017

P.O. Le greffier,
Greffé



N° d'entreprise : 0449.146.523

Dénomination

(en entier) : IMMOBILIERE DU CHARE

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME (sté civile)

Adresse complète du siège : PLENNE SOU 2 - 4990 ARBREFONTAINE

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 avril 2016

Pour éviter les retards dans la lecture des courriers, le Conseil a décidé de déplacer le siège social à 1180 Bruxelles, avenue des Ormeaux 26 bte 2 à dater de ce jour.

L'assemblée donne son accord.

Extrait certifié conforme.

Lucien JOTTRAND
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 30/01/2017 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).